

FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024
RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE

A déposer en mairie avant le 23 juin 2023

Référents : inscriptions - désinscriptions ☎ 02.99.34.13.44 Restaurant Scolaire : Nathalie PRIOUR Garderie : Sylvie MARCHAND Email : periscolaire.loheac@orange.fr	Contact Mairie - Comptabilité ☎ 02.99.34.13.43 Scolaire et périscolaire : Mme TORRECILLAS Site internet : http://www.loheac.fr
--	---

ENFANT(S)

	Nom	Prénom	Née le :	Sexe	Classe	ECOLE	
						Les Panvolettes	St Sauveur
1							
2							
3							
4							

Adresse :

Code Postal : Commune :

PARENTS OU RESPONSABLES LEGAUX

	PARENT 1	PARENT 2
Nom		
Prénom		
Adresse complète		
Tél domicile		
Tel Portable		
Tel Travail		
Email		

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Je soussigné(e)..... représentant légal de :

Nom et Prénom de l'enfant :

Nom et Prénom de l'enfant :

Nom et Prénom de l'enfant :

Inscris : Au restaurant scolaire de Lohéac **toute l'année** de façon régulière

Jours de présence : lundi mardi jeudi vendredi

Au restaurant scolaire de Lohéac **mensuellement**. Je m'engage alors à fournir un planning mensuel d'inscription par courrier ou par mail.

TSVP →

INSCRIPTION A LA GARDERIE

Je soussigné(e)..... représentant légal de :

Nom et prénom de l'enfant :

Nom et prénom de l'enfant :

Nom et prénom de l'enfant :

Déclare-le(s) inscrire : (merci de cocher ci-dessous)

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN				
SOIR Jusqu'à 17h15				
SOIR				

Personnes autorisées à venir chercher le ou les enfant(s) en dehors des parents ou du responsable légal (nom, prénom, qualité et n° tél.) :

.....
.....

FACTURATION

Nom, prénom et adresse complète de la facturation:.....

.....

MODE DE REGLEMENT

Par **prélèvement automatique** : remplir l'autorisation de prélèvement et joindre un RIB. *Aucune démarche à faire si vous aviez opté pour le prélèvement l'année dernière 2022-2023*

Par **chèque** ou par **espèces** à la Trésorerie de Guichen.

EN CAS D'ACCIDENT **En cas de PAI contacter la Mairie**

Prévenir : ☎

Prévenir : ☎

Je soussigné(e) représentant légal de l'enfant autorise la mairie à prendre toutes les dispositions en cas d'accident et m'engage à payer les frais médicaux, pharmaceutiques, de transport, d'hospitalisation liés aux soins.

PHOTOGRAPHIES

Afin de vous donner un aperçu des conditions dans lesquelles évoluent les enfants au restaurant scolaire et à la garderie, nous vous demandons l'autorisation de photographier et de diffuser les photos sur le site internet de la commune et dans le bulletin municipal. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement par mail ou par courrier à l'adresse de la mairie.

J'autorise

Je n'autorise pas

REGLEMENT INTERIEUR (voir document annexé à la fiche)

Je déclare avoir pris connaissance, avoir accepté et avoir communiqué à mon enfant le règlement intérieur du restaurant scolaire et les recommandations liées au déplacement.

Fait à LOHEAC, le.....

Signatures des responsables légaux

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les modifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Mairie de Lohéac.